



Communiqué de presse

Verviers, le 7 avril 2026

BUDGET 2026 VALIDÉ !

Par décision de ce 3 avril 2026, Monsieur François DESQUENES, Ministre des Pouvoirs locaux, a validé le budget initial 2026 de la Ville de Verviers.

Cette décision intervient dans le cadre du pouvoir de tutelle de la Région wallonne sur les budgets des communes.

Cette étape de contrôle était d'autant plus critique cette année qu'un membre de l'opposition avait saisi le Ministre d'une demande d'« invalidation » du budget, rendu selon lui « caduc » par le jugement intervenu dans le cadre du litige sur les avantages sociaux, prononcé postérieurement à l'arrêt du budget. De son côté, la Ville avait privilégié les discussions avec la tutelle et proposé une liste d'allocations à adapter.

C'est avec une grande satisfaction que nous constatons que la Région wallonne et le Ministre des Pouvoirs locaux ont suivi la proposition de la Ville. Concernant le budget ordinaire, les réformes sont exactement celles sollicitées par... la ville! Concernant le budget extraordinaire, les réformes sont purement techniques et font suite aux discussions de la tutelle avec nos services. Les équilibres finaux ne changent pas. Enfin, cette satisfaction est d'autant plus grande que, cette année, le budget a reçu un avis favorable du CRAC (ce qui apporte une confirmation du sérieux avec lequel les travaux budgétaires ont été menés).

Si la validation du budget constitue une étape importante, elle ne doit toutefois pas cacher les enjeux budgétaires très compliqués auxquels nous sommes confrontés. Le budget 2026 ne constitue qu'une première étape sur un chemin qui sera long et compliqué. Les travaux budgétaires sont d'ores et déjà en route pour préparer les prochaines étapes budgétaires, et notamment le nouveau plan de gestion. Néanmoins, cette décision apporte une satisfaction bienvenue. Il est important de savourer chaque petite victoire.

CONTACT

Ville de Verviers – Echevinat de M. Chefneux, Echevin du Budget
087 326 008
alexandra.navaux@verviers.be